



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E34273

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2026

ÉDITÉ LE

20/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/07/2013
15 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON MACON

Siret : 439 561 226 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 11 046560

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 149051794

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 149051794

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : SAS ROTAT CHARCOSSET

RUE DES TANNERIES
ZONE INDUSTRIELLE /
71800 LA CLAYETTE

Téléphone : 03 85 28 22 67

Fax : 03 85 26 83 28

Portable : 06 87 02 80 92

Site Internet :

E-mail : rotat-charcosset@orange.fr

Responsabilité légale :
CHARCOSSET PASCAL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	25/09/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	25/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.